

Séance du Conseil Municipal en date du 28 août 2025

Nombre de conseillers

- En exercice	13
- Présents	9
- Votants	
- Absent(s) excusé(s)	4
- Absent(s)	
- Exclus	
- Pouvoir(s)	2
DATE CONVOCATION	21/08/2025

De la commune de : **ESTIVAREILLES**

Séance du : **28 août 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 août à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M BARTHELEMY Pierre, Maire.

	P	A	A		P	A	A		P	A	A
BARD Solange		X		CARRIER Charlotte		X		FRERY Eglantine	X		
BARTHELEMY Pierre	X			CLAVERO Daniel	X			GHILAS Sofiane	X		
BEYSSAC Jean-Marc		X		COURTINEL Kévin	X			KURNIK Henriette	X		
BLANC Claudius	X			DUBILLOT Mattéo	X			MEREO Bruno	X		
CARRIER Alexis		X									

* Secrétaire séance : Eglantine FRERY *Secrétaires auxiliaires : Julien SEGUY FAVIER

* Pouvoir(s) : Charlotte CARRIER à Sofiane GHILAS – Jean-Marc BEYSSAC à Pierre BARTHELEMY

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la dernière séance
- Mise en place d'une mutuelle santé pour les agents municipaux
- Mise en place d'une prévoyance complémentaire pour les agents municipaux
- Approbation de la convention compostage entre LFA et la commune
- Approbation de la convention portage de repas entre l'ADMR et la commune
- Demande de subvention réfection voirie forestière au Conseil Départemental
- Création d'une zone de protection biotope au tunnel de Pichillon
- Admission en non valeurs
- Renseignements divers
- Questions diverses

Le procès-verbal du dernier conseil a été approuvé à l'unanimité.

DEL N°01 – 28/08/2025 MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE SANTE POUR LES AGENTS COMMUNAUX

M. Le Maire propose au Conseil Municipal d'instaurer une mutuelle santé pour les agents communaux. Il explique que ceci est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2026 et que le Centre de Gestion 42 propose un contrat de groupe avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT). Ce contrat groupe aura un coût de 25€ pour la commune. Il propose d'instaurer un montant de participation financière employeur forfaitaire de 20€ par mois et par agent.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à 10 voix pour et une abstention de mettre en place cette mutuelle santé pour les agents et de participer financièrement à hauteur de 20€ par mois et par agents.

DEL N°02- 28/08/2025 MISE EN PLACE D'UNE PREVOYANCE COMPLEMENTAIRE POUR LES AGENTS COMMUNAUX

M. Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de reprendre un contrat prévoyance complémentaire pour les agents communaux. Cette prévoyance accident/maladie couvre la perte de salaire engendrée en cas d'arrêt maladie. Il propose d'adhérer à l'accord de groupe du CDG 42 en lien avec la mutuelle Intériale RELYENS. Il indique que la participation employeur est d'aujourd'hui de 13€ par mois et par agents. Après discussion, le Conseil Municipal décide d'augmenter cette participation à 20€.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 10 voix pour et une abstention d'adhérer au contrat groupe Intériale/RELYENS et d'augmenter la participation employeur à 20€ par mois et par agents.

DEL N°03-28/08/2025 ADHESION A LA CONVENTION COMPOSTAGE ENTRE LFA ET LA COMMUNE

M. Le Maire indique au Conseil Municipal qu'un composteur partagé a été installé dans le parc de la mairie. Il propose d'adhérer à la convention proposée par le service déchets de Loire Forez Agglomération pour régler ce service.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention compostage partagé.

DEL N°04-28/08/2025 ADHESION A LA CONVENTION PORTAGE DE REPAS ENTRE L'ADMR ET LA COMMUNE

M. Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'ADMR concernant le portage de repas aux personnes âgées sur la commune. Le calcul basé par 1.50€ par habitant porte la subvention à 1094€ pour la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer cette subvention portage de repas à l'ADMR.

DEL N°05-28/08/2025 DEMANDE DE SUBVENTION REFECTION VOIRIE FORESTIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réfection de la voirie forestière aux lieuxdits La Saigne et Monton. Il indique que le coût total des travaux se porte à 31 311.50€ HT auxquels une subvention de 60% est attendue. Le reste à charge pour la commune sera de 18 786.90€ HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander cette subvention auprès du Conseil Départemental.

DEL N°06 28/08/2025 CREATION D'UNE ZONE DE PROTECTION BIOTOPE AU TUNNEL DE PICHILLON

M. le Maire présente à l'assemblée le projet de la DDT de créer une zone de protection biotope autour du tunnel de Pichillon afin de protéger les chiroptères présents dans le tunnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter contre le projet de création de cette zone de biotope.

DEL N°07 28/08/2025 ADMISSIONS EN NON VALEURS

M. le Maire présente au Conseil Municipal que 5.60€ de recettes concernant la cantine scolaire n'ont pas été recouvrées. Il y a lieu de régulariser les comptes et de matérialiser ce montant en dépenses dans le budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'inscrire cette admission en non valeurs au budget communal.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

M. le Maire présente à l'assemblée la demande de l'association « la boule de l'étang » pour aménager des WC aux normes PMR dans le bâtiment lié à cette activité. Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux qui seront à la charge de l'association.

- Un point est fait sur la commémoration du 07 septembre 2025
- Un point est fait sur l'organisation du forum des associations le 13 septembre 2025.

QUESTIONS DIVERSES

- Il nous a été signalé que l'ancien puits anciennement situé au centre du village a été aperçu dans une propriété. Les démarches seront effectuées afin que celui-ci nous soit restitué et ce avant sanctions.

- Mme KURNIK fait part de la demande des membres de l'association du chemin de fer du haut forez pour installer une douche dans le local de la gare ainsi qu'un panneau publicitaire aux abords de la Route Départementale
- Mme KURNIK évoque le mauvais entretien de la commune (fleurissement, désherbage, état du monument aux morts)
- Mme KURNIK souhaite l'installation d'une barrière à la sortie du musée pour la sécurité des riverains sur la route départementale.
- Mme KURNIK demande où en sont les travaux de rénovation des vitraux de l'église.
- Mme KURNIK demande à couper l'ancien support d'une ancienne croix présente à l'entrée de la montée de la Faverge pour que cet endroit soit davantage esthétique.
- Mme KURNIK indique que l'Estipark n'est pas entretenu convenablement.
- Mme KURNIK demande quand le lavoir du bourg sera remis en eau.
- Mme KURNIK demande quel est l'avenir de l'ancien vestiaire du foot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00.

Le Maire,
Pierre BARTHELEMY



La secrétaire de séance,
Eglantine FRERY

